

nous sommes prêts. On me dit que le ministre de la Défense nationale arrive justement et je voudrais le vérifier. Dans ce cas, nous pourrions poursuivre nos travaux pendant quelque temps.

M. Alkenbrack: Monsieur le président, je n'ai pas l'intention de parler longuement, mais je voudrais évoquer le cas du membre bénévole de la milice et dire un mot des salles d'exercice locales. Naguère, ces salles d'exercice ont été des centres d'entraînement de la milice. Plusieurs unités de la milice ont été licenciées et les salles, fermées. Les salles d'exercice de Napanee et de Picton, par exemple, ont été fermées et mises en vente.

M. le président suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît; le président entend difficilement les propos du député. Je prierais les députés des deux côtés de la Chambre de tenir leurs conversations sur un ton moins élevé.

M. Alkenbrack: Merci, monsieur le président. Comme je le disais, on est en train de fermer nombre de salles d'exercice qui ont servi aux membres de notre milice dans le passé. Depuis la Confédération, le Canada n'a jamais cessé de compter sur les volontaires pour sa défense. Le gouvernement a adopté une politique qui n'a pas fait ses preuves et qui, selon moi, nous desservira à l'avenir.

Depuis qu'il a décidé de faire démolir les salles d'exercice locales, le ministre a ordonné la construction, à Toronto, d'une salle d'armes de plusieurs millions de dollars. Évidemment, il ferme et démolit les salles d'exercice à Picton et Napanee. Quelle peut bien être la raison? Le premier ministre peut bien se rendre à Vancouver et annoncer à l'improviste qu'il va donner deux millions de dollars pour l'aménagement d'une patinoire dans cette ville, mais il ne fait rien pour les membres de la milice des petites villes ontariennes.

En relisant le discours du ministre d'hier soir, j'ai constaté, et c'est une question que je veux signaler à tous les députés, qu'il n'a pas dit un seul mot des volontaires, pas plus que des unités de volontaires qui ont toujours contribué à la défense de notre pays. Quelle ironie que, dans cet édifice dont une aile est consacrée au souvenir des volontaires tombés en défendant notre pays, à vrai dire à l'ombre des pierres qui consacrent leur mémoire, qu'il faille défendre les principes au nom desquels ils sont tombés et les installations qui leur ont permis de servir leur pays. On doit se rappeler que c'est la salle d'exercice locale qui a permis à ces volontaires de s'enrôler. Il est exact de dire, je pense, que maintenant, et depuis plusieurs

années, la défense du Canada repose sur cette hypothèse: une petite armée régulière qui a reçu une instruction intensive doit servir de cadre d'instruction aux soldats citoyens qui formeraient une milice compétente et bien formée que l'on pourrait rapidement amener à son plein effectif et sur pied de guerre, advenant cette éventualité.

Les armes modernes et le progrès technique ont compliqué l'équipement du soldat et les manœuvres. Mais c'est encore, assurément, la volonté de défendre et la technique qui constituent l'élément capital en matière de défense et de dissuasion que possède notre pays. Comment encourager ces dons sans souligner sans cesse que la formation appropriée donnée à nos jeunes dans les localités diverses, comme à la maison et à l'école, est une forme normale et saine d'activités? On conviendra assurément que, pendant plusieurs années, les unités locales de la milice, et les manèges où ces volontaires ont été formés, personnifiaient cette volonté et cet art de servir. En réalité, ces lieux ont seuls permis de concrétiser la volonté de notre pays d'agir devant la brutale réalité.

Dans ma propre circonscription, on a licencié les deux unités de la milice de Picton et Napanee et, si j'interprète correctement les signes avant-coureurs, on se débarrassera de leurs salles d'exercices. Tout laisse croire que ces édifices si utiles seront démolis. Est-il vrai que ces unités et leurs locaux disparaîtront? Personne ne contestera le fait qu'il est nécessaire de temps à autre de réorganiser la milice. Certaines unités doivent se fusionner, et leurs membres doivent passer d'un service à un autre et assumer des fonctions différentes. Cela n'entraînerait aucune dislocation grave.

Ce qui a soulevé la tempête de protestations c'est que non seulement on a licencié les unités, mais on a fait disparaître leurs salles d'exercices. J'ai reçu 150 lettres protestant contre cette façon de procéder. Tous les députés se rendent-ils parfaitement compte des répercussions de cette politique? Comprendent-ils vraiment ce qu'elle signifie pour les petites localités, où les activités communautaires de toutes sortes, y compris celle d'ordre militaire, se déroulent dans ces édifices historiques?

Dans les villes où il existe un certain nombre d'unités militaires, chacune ayant son quartier général, une salle d'exercice peut disparaître sans nuire considérablement à l'efficacité de l'unité. Dans une petite collectivité en majeure partie rurale comme la nôtre, la disparition de ces locaux est un véritable désastre. Il ne faut pas oublier que les collectivités rurales ont fourni le plus grand nombre de miliciens volontaires par